

Mise en œuvre technique : émettre et vérifier les justificatifs numériques avec DVS4U

Votre administration prévoit de créer, émettre et vérifier des justificatifs numériques.
Quelles sont les étapes à prendre en compte ? Voici un aperçu :

Conditions préalables

Avant de commencer la mise en œuvre, il convient de clarifier les conditions-cadres techniques et organisationnelles :

- Définition de l'organisation du projet, de l'exploitation et du support
- Existence d'une norme ou redéfinition du justificatif
- Intégration dans le registre de confiance swiyu via [eportal.admin.ch](https://portal.admin.ch)

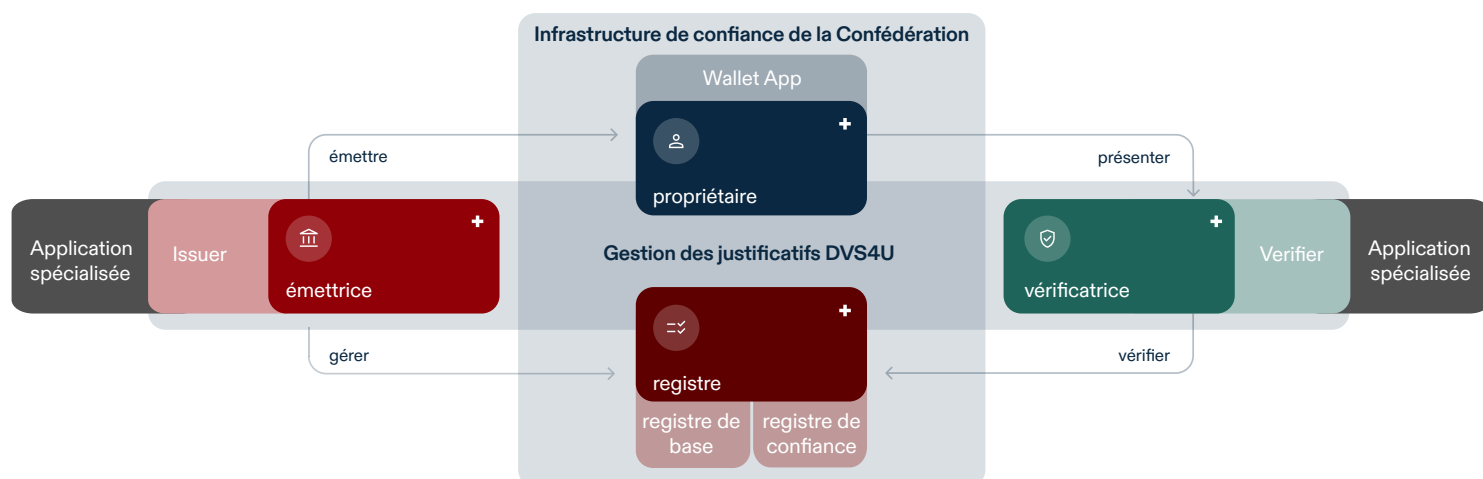
Intégration technique

La mise en œuvre technique comprend généralement l'intégration de fonctions d'émission ou de vérification dans les systèmes existants :

- Clarification des interfaces et intégration
- Vérification de l'architecture
- Vérification des exigences de sécurité
- Test et mise en service
- Garantie de l'assistance aux utilisateurs finaux

Remarque

Le cas d'utilisation le plus simple ne nécessite aucune intégration système : Une personne vérifie une e-ID avec swiyu Check.



Prochaines étapes

1 Utilisation de documentations techniques et de matériel de référence (github.com/swiyu-admin-ch)

2 Prise de contact avec info@digitale-verwaltung-schweiz.ch